

Déchets : Changement point de collecte

Pendant les travaux, merci de déposer vos bacs aux points de collecte prévus de chaque côté du chantier.

La collecte est maintenue place du Vieux Château.

Bacs à déposer ici



Bacs à déposer ici



Bacs à déposer ici

Bacs à déposer ici



Info travaux

Travaux Méthanisation Du 22 septembre à janvier 2026

Réalisés par la société TELELEC pour GRDF

GRDF adapte les réseaux

Dans le cadre de la transition énergétique du territoire, GRDF, en lien avec le département de la Vendée, engagera des travaux de pose de canalisations sur les communes Sainte-Flaive-des-Loups, Les Achards, Saint-Julien-des-Landes, Vairé et L'Île-d'Olonne. L'objectif de ces travaux est de renforcer le réseau de distribution, destiné à acheminer un gaz local de plus en plus vert. Appelé biométhane, ce gaz sera produit dès le 2^{ème} trimestre 2026 dans l'unité de méthanisation basée sur la Commune de Sainte-Flaive-des-Loups.

Les chantiers seront réalisés par **trçons successifs** par GRDF et l'entreprise mandatée **TELELEC Réseaux**, qui s'attacheront à limiter autant que possible les impacts sur la circulation.

Sur le commune Les Achards, les opérations de préparation débiteront le **lundi 22 septembre** avec les équipes de **TELELEC Réseaux**.

Phase 1 : Du 22 septembre au 31 octobre 2025

Rue de Nantes fermée

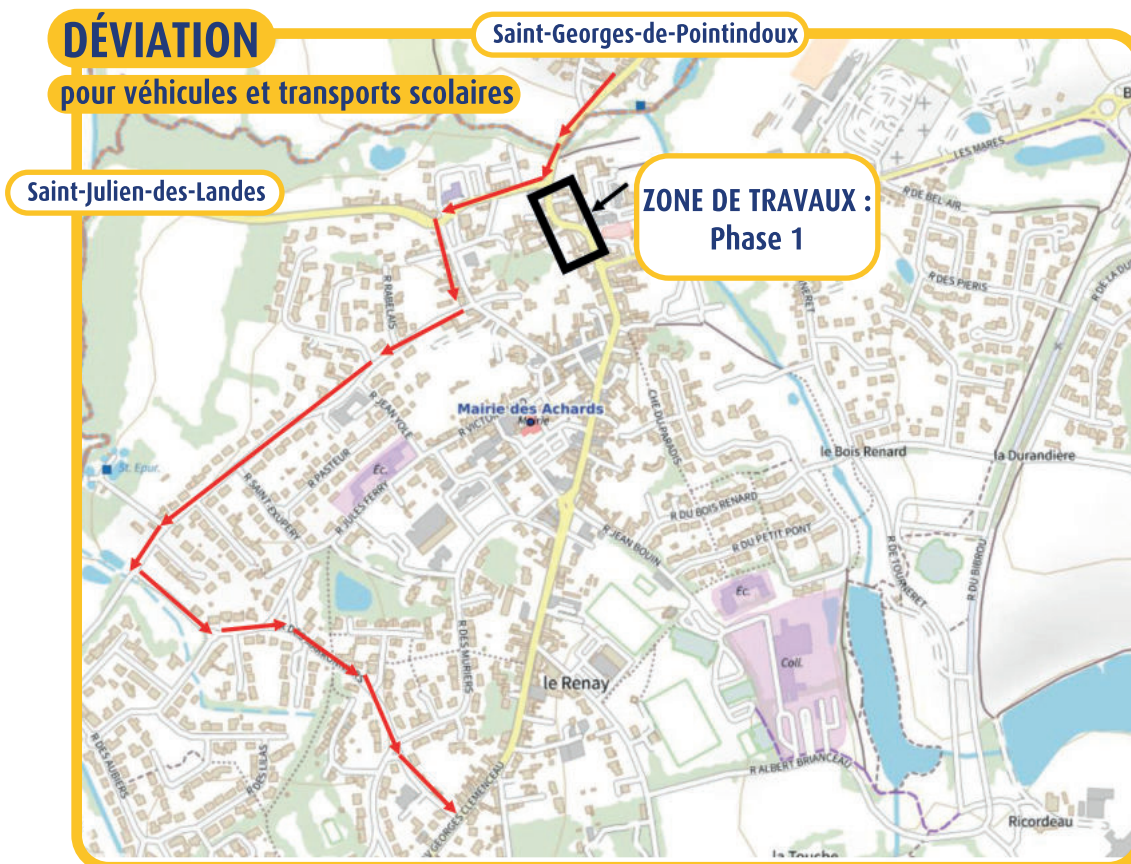
En raison des travaux de méthanisation, la rue de Nantes sera fermée à la circulation. Le centre-bourg et les commerces resteront accessibles.

STATIONNEMENT

Le stationnement sera interdit rue de Nantes ainsi que sur la place du Souvenir (Monument aux Morts).

ACCÈS RIVERAINS

L'accès aux riverains se fera par la place du Souvenir (Monument aux Morts).



Phase 2 : Novembre 2025 (3 semaines)

Rue Napoléon Bonaparte jusqu'à la rue de Tourneret

Phase 3 : Fin décembre 2025

Travaux jusqu'à Sainte-Flaive-des-Loups

Phase 4 : Janvier 2026

Rue du Général Jolly jusqu'à la Giraudière (Saint-Julien-des-Landes)

Une communication sera faite ultérieurement par phase.